

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Terres de Loire Habitat

Correspondant : M. LEBERT Denis, Directeur Général, 18 Avenue de l'Europe - CS 64314, 41043 Blois cedex, tél. : 02 54 52 29 51, télécopieur : 02 54 42 92 32, courriel : marches-publics@tdlh.fr, adresse internet : <http://www.tdlh.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://terresdeloیرهabitat.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Objet du marché : Réhabilitation thermique de 138 logements Quartier des Rottes III - VENDOME (41) - lot 01 - isolation.

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45320000

Lieu d'exécution et de livraison : Loir et Cher

Type de procédure : Procédure adaptée

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (45 %)
- Méthodologie d'intervention (se référer aux articles " méthodologie envisagée pour les travaux "de chaque CCTP pour plus de détail sur les attentes du pouvoir adjudicateur) (25 %)
- Qualité des moyens humains (prévus pour la réalisation des travaux : encadrement de chantier et ouvriers). Les attestations de formation, habilitations et cv seront joints (20 %)
- Qualité des moyens matériels (prévus pour la réalisation des travaux) (10 %)

Attributions du marché

Résultat du marché :

Attribué à un titulaire / organisme

intitulé du marché : Réhabilitation thermique de 138 logements Quartier des Rottes III - VENDOME (41) - lot 01 - isolation.

date d'attribution : 10 janvier 2019

Titulaire du marché ou du lot : SARL CI, Les tourelles - route d'ardon, 45240 Marcilly en vilette

Montant du marché ou niveau des offres :

Montant (HT) : 162000 euros (Euros)

Autres informations : Date de choix du marché : 19/12/2018

Les marchés sont consultables sur rendez-vous au siège de TERRES DE LOIRE HABITAT, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 dans le respect des secrets protégés par la loi.

Date d'envoi à la publication : 15 janvier 2019